



Juin 2024

MOBILITES DURABLES – SUITE...

Lors de notre dernier tract, nous avons fait état de plus d'une centaine de demandes de paiement du forfait « mobilités durables » non honorées par notre Direction pour diverses raisons.



Depuis cette publication, nous avons été sollicités à plusieurs reprises par des agents qui pensaient avoir répondu dans les temps à l'ensemble des obligations pour bénéficier du paiement de ce forfait et qui malgré cela n'ont pas été retenus.



Si vous êtes également dans cet état d'esprit et que vous avez le sentiment que votre dossier était complet et que vous ne comprenez pas l'absence de prise en compte de votre demande, n'hésitez pas à nous contacter pour faire le point.

Rien n'est irréversible !

Il vous faudra cependant prouver la transmission des documents envoyés...

Nous restons bien évidemment disponibles.

